

# AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX

## REALISATION DE TRAVAUX

### CAMEROUN / MOUNGO / NYOMBE CAMEROUN / SANAGA MARITIME / DEHANE

#### 1. Référence de publication

MAB/PHP/TRAVX/CONSTRUC\_3/2014

#### 2. Procédure

Appel d'offre Ouvert Local.

#### 3. Programme

Mesures d'Accompagnement Banane (MAB) de la Commission Européenne au secteur bananier du Cameroun.

#### 4. Financement

Ligne budgétaire 21.06.07. Contrats de subvention n°BAN/2013/322-814 et n°BAN/2013/335-298.

#### 5. Pouvoir adjudicateur

Plantations du Haut Penja (PHP)  
Société Anonyme au capital de 499 500 000 FCFA  
Registre du Commerce et du Crédit Mobilier : Mbanga n° 93/87-88

Adresse :

Chez EOLIS, ex-STC  
Quai Fruitier n°12  
Port Autonome de Douala  
Douala  
Cameroun

Adresses électroniques :

## SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

### 6. Description du marché

La société des Plantations du Haut Penja (PHP) envisage d'attribuer trois marchés de travaux pour la construction de bâtiments à Nyombé dans le Moungo et à Dehane dans la Sanaga Maritime dans le cadre de la mise en œuvre de deux contrats de subvention.

### 7. Nombre et intitulés des lots

Le marché est composé de **trois (3) lots** :

- Lot n°1 : Construction de DEUX abribus (contrat n°BAN/2013/322-814)
- Lot n°2 : Réalisation de travaux de génie civil pour la station de conditionnement de Dehane (contrat n°BAN/2013/335-298)
- Lot n°3 : Réalisation de vestiaires et bureaux pour la station de conditionnement de Dehane (contrat n°BAN/2013/335-298)

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### 8. Éligibilité et règle de l'origine

La participation à la procédure est ouverte à toutes les personnes morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement/consortium de soumissionnaires] qui sont établies dans l'un des États membres de l'Union européenne ou dans l'un des pays et territoires des régions couvertes et/ou autorisées par les instruments spécifiques applicables au programme Mesures d'Accompagnement Bananes au Cameroun au titre duquel le marché est financé. Tous les travaux, fournitures et services doivent provenir de l'un ou de plusieurs de ces pays et un certificat d'origine devra être joint aux documents d'expédition. La participation est également ouverte aux organisations internationales. La participation des personnes physiques est régie par l'instrument spécifique applicable au programme sur la base duquel le marché est financé.

### 9. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un marché de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.3.3 du Guide pratique des procédures contractuelles pour les actions extérieures de l'UE. Sont également exclues de la participation, les soumissionnaires ayant eu un/ou plusieurs litige(s) non résolus avec PHP.

### 10. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre seulement une offre par lot. Chaque lot doit faire l'objet d'une offre technique et financière. Une offre administrative peut être fournie pour l'ensemble des lots auxquels le soumissionnaire répondra car les critères administratifs sont les mêmes pour tous les lots. Les offres techniques et financières ne portant que sur une partie

d'un lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son ou ses offre(s) qu'il consentira une remise au cas où son ou plusieurs de ses offre(s) serai(en)t retenue(s) pour plusieurs lots. Les soumissionnaires peuvent soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres.

#### **11. Garantie de soumission**

Pas de garantie de soumission demandée.

#### **12. Garantie de bonne exécution**

A la place d'une garantie bancaire de bonne exécution il sera retenu 10% sur la facture finale de tous les marchés. Cette retenue sera réglée au moment de la réception définitive, soit 1 an après la réception finale.

#### **13. Réunion d'information et/ou visite de site**

Pas de visite ni de réunion d'information prévue.

#### **14. Validité des offres**

Chaque soumissionnaire reste lié par son offre pendant une période de 90 jours à compter de la date limite pour la remise des offres.

#### **15. Délai de mise en œuvre**

Le marché doit être mis en œuvre avant la date qui sera inscrite dans le bon de commande. Des pénalités de retard en cas de dépassement des délais peuvent être incluses dans le bon de commande. Pour les lots n°2 et 3, le marché devra être réalisé à 100% et réceptionné à Dehané avant le 30 avril 2015.

## **CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION**

#### **16. Critères de sélection**

Les critères de sélections ci-dessous seront applicables aux soumissionnaires. Dans le cas où l'offre est soumise par un consortium, ces critères seront d'application au consortium dans son ensemble :

##### Capacité économique et financière du soumissionnaire

L'objectif de ce critère est d'examiner la capacité d'autofinancement du soumissionnaire ou du consortium si le marché leur était attribué.

- La moyenne du chiffre d'affaires des trois derniers exercices du soumissionnaire doit être supérieure à trois fois le montant de son offre financière (références nécessaires comme DSF, déclaration fiscale équivalente selon pays ou comptes approuvés par un commissaire aux comptes etc).
- Capacité du soumissionnaire à financer le projet (preuves à l'appui comme capacité en BFR à financer le projet, capacité à avoir une ligne de crédit ...).

##### Capacité technique et professionnelle du soumissionnaire

L'objectif de ce critère est d'examiner si le soumissionnaire ou le consortium dispose des ressources et expertises suffisantes (savoir faire, efficacité, expérience et fiabilité) pour mener à bien le projet proposé.

- Expérience professionnelle : le soumissionnaire doit apporter la preuve de son expérience professionnelle dans la réalisation de travaux similaires. Il doit avoir exécuté des marchés similaires dans le même domaine dans les trois dernières années. A cet effet, il devra produire un listing des livraisons similaires et au moins de même importance effectuées au cours des trois dernières années (date, montant, contact client...) accompagné des bordereaux de réception. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander des copies des certificats de réception finale signés par les clients pour les projets dont il est question et de contacter les clients pour évaluer la qualité du travail réalisé, la réactivité du fournisseur et son sérieux quant à la mise en œuvre des marchés.

- Délais de livraison : le délai de livraison fera partie des éléments d'évaluation des offres. Plus il est court plus l'offre sera considérée comme techniquement avantageuse. Le soumissionnaire devra s'engager à réaliser le marché dans les délais et apporter la preuve de sa capacité à respecter les délais. Des pénalités en cas de dépassement des délais de livraison peuvent être prévues.

La PHP se réserve le droit de mettre en réserve une offre insuffisamment précise et documentée. Si le cas se présentait, la PHP saisirait le soumissionnaire qui aurait 10 jours pour compléter son offre et apporter entière satisfaction.

Un opérateur économique peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché, par exemple par la production de l'engagement de ces entités de les mettre à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, devront respecter les mêmes règles d'éligibilité et notamment de nationalité, que l'opérateur économique en question.

## **17. Critères d'attribution**

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse des offres administrativement et techniquement conformes et au regard des critères ci-dessous :

- Meilleur prix
- Meilleur délai de livraison

## **SOUMETTRE UNE OFFRE**

### **18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres?**

Le dossier d'appel d'offres est disponible à l'adresse Internet suivante <http://www.assobacam.com>. Il est également disponible auprès du pouvoir adjudicateur.

**Les offres doivent être rédigées en respectant les modèles joints au dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.**

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à [l.caron@phpcam.net](mailto:l.caron@phpcam.net), [t.gerard@phpcam.net](mailto:t.gerard@phpcam.net) (avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions au plus tard 4 jours avant la date limite de remise des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres peuvent être publiés au plus tard 4 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site <http://www.assobacam.com>.

### **19. Date limite de soumission des offres**

La date limite de remises des offres est fixée au **9 janvier 2015 avant 18h00**, heure du Cameroun. Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

## **20. Séance d'ouverture des offres**

La séance d'ouverture des offres est fixée au **12 janvier 2015 à 10h00** dans les locaux des Services Techniques de la PHP à Nyombé.

## **21. Langue de la procédure**

Toutes les communications pour cette procédure devront être effectuées en français.

## **22. Base juridique**

Règlement ou autre instrument applicable au programme au titre duquel le marché est financé, notamment le Règlement (CE) n° 1905/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.

---

### **Avertissement :**

**La publication de cet avis d'appel d'offres n'engage nullement le pouvoir adjudicateur à mettre en œuvre les projets annoncés (cf. art 26 des Instructions aux soumissionnaires).**

---